

FORMATION REFERENT HANDICAP

Acteurs de proximité et animateurs opérationnels de la politique handicap de leur entreprise, les référents handicap doivent pouvoir mobiliser des connaissances à la fois réglementaires, managériales, RH et comportementales pour assurer leur mission.

Toute entreprise d'au moins 250 salariés est légalement tenue de désigner un référent « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (loi du 5 septembre 2018).

Objectifs

- Communiquer sur le sujet auprès de tous les acteurs de l'entreprise
- Accompagner les situations individuelles
- Organiser l'action d'une commission pluridisciplinaire de compensation

Public Visé

Futurs référents handicap

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

1 - Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel

- Le handicap : de quoi parle-t-on ?
- L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap
- La non-discrimination et l'aménagement raisonnable
- La mission du Référent Handicap et des autres acteurs clés (AGEFIPH/FIPHFP, MDPH/CDAPH, CAP EMPLOI, SAMETH, Services de Santé au Travail, CSSCT)

2 - Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation

- Les familles de handicap : visuel, auditif, moteur, mental, psychique, maladies invalidantes
- Les moyens de compensation
- Les financements

3 - Intégrer et accompagner la carrière

- La relation d'aide
- L'évaluation des compétences au regard du handicap
- La sensibilisation du collectif de travail

4 - Appliquer la méthodologie du maintien dans l'emploi

- Repérer, signaler, qualifier
- Prendre en charge et suivre les Maladies chroniques

5 - Mener les entretiens avec la personne handicapée

- Prendre contact et se présenter en tant que Référent Handicap
- Aborder le handicap comme un paramètre au travail
- Communiquer sur la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

6 - Rédiger son plan d'actions annuel

- Analyser sa DOETH (déclaration handicap)

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : CGH-20240223

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupelfc.com
www.asfo grandsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

- Identifier les freins et les leviers de l'entreprise au regard de la politique handicap
- Définir ses actions prioritaires
- Convaincre et mobiliser les moyens et les ressources

Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de handicap
- Se familiariser avec le contexte réglementaire
- Identifier les enjeux collectifs et individuels d'une politique handicap
- Se placer dans une logique de construction de l'égalité des chances grâce à la compensation
- Identifier les acteurs internes et externes et positionner le rôle du référent handicap
- Comprendre le processus de deuil pour mieux accompagner la déclaration de handicap
- Adopter une posture empathique
- Être en capacité d'accompagner les managers et les collègues d'une personne handicapée

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques, supports

Qualification Intervenant(e)s

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR